

Mon honorable ami nous a ensuite parlé longuement de la question des pommes de terre; il a dit que l'honorable député de Victoria-et-Carleton (M. Caldwell) y était pour quelque chose, et il a dit:

L'honorable député de Victoria-et-Carleton (M. Caldwell), les a aidés à comprendre: je ne sais comment il a fait, mais il a certainement su leur faire choisir, entre tous, l'article qui pourrait le moins amener le commerçant américain dans la bonne voie.

Il leur a fait mettre un droit protecteur sur les pommes de terre, provenant des autres pays qui maintiennent un droit sur les pommes de terre du Canada. Je ne sais pourquoi nous ne mangerions pas des pommes de terre canadiennes. Il m'a toujours semblé que c'est ce que nous devrions faire, car elles sont excellentes.

Puis, comme conséquence de son allusion à l'honorable député de Carleton-et-Victoria (M. Caldwell), celui-ci l'interrompt en disant:

Mon honorable ami ayant mentionné mon nom à ce sujet, je tiens à dire que je n'ai rien eu à faire à cela. Nous désirons que nos pommes de terre soient admises en franchise sur les autres marchés.

Et l'honorable député (sir Henry Drayton) de répondre:

Vraiment! L'attitude de cet honorable député n'est-elle pas extraordinaire? Je ne discuterai pas ce point, mais je lui dirai que son attitude aide tout autant aux producteurs de pommes de terre du Nouveau-Brunswick que son vote sur la convention du Nid-de-Corbeau. S'il tient à entraver tout commerce, très bien; mais mes honorables amis de l'autre côté...

Il voulait parler sans doute du parti ministériel. Il continue en disant:

...s'étaient mieux rendu compte de la situation et avaient imposé ce droit sur les pommes de terre. Supposons qu'on ait eu de bonnes raisons d'agir ainsi. Et si l'on a eu raison de choisir particulièrement les pommes de terre, ce doit être à cause du marché américain. Nous savons que le droit sur les pommes de terre qui inquiète le Canada aujourd'hui, c'est celui imposé par le tarif des Etats-Unis.

Après avoir continué un moment sur ce sujet il dit:

Si mes honorables amis désirent traiter sérieusement cette question, et en hommes d'affaires, ils me semblent avoir bien mal commencé. C'est un commerce de faible importance, en effet, comparé aux millions, aux centaines de millions valant de produits qui nous viennent des Etats-Unis; il est peu important, par exemple, comparé aux millions que nous recevons de ceux-ci en soies, textiles,

Voilà quelle a été la critique de mon honorable ami. Pour lui, c'était un article sans importance et à dédaigner. Eh bien, j'ai le plaisir de lui dire qu'il n'est pas de ma création, car il est pris du tarif tel que l'honorable député l'a laissé en quittant le ministère. Cet article dont il a parlé et qu'il croit que nous avons choisi comme un article sans importance et à dédaigner est tout simplement tiré de son propre tarif et transporté dans le nouveau. Le tarif de mon honorable ami fixait le droit à tant par boisseau, mais

comme la loi exige que les pommes de terre soient vendues au poids, et non à la mesure, nous avons tout simplement converti tant de cents par boisseau en tant de cents par cent livres; et voilà toute l'affaire. Néanmoins, l'honorable député trouve que c'est une chose sans importance et à dédaigner et d'après lui, un spécimen de ce que le gouvernement libéral peut faire.

On a dit, en parlant des droits sur la soie artificielle, que c'était contraire à notre politique. Voyons un peu. C'est un nouvel article qui n'est pas classé dans le tarif. Comme il est susceptible d'être très employé, il convenait de le classer; aussi nous l'avons désigné dans le tarif afin qu'on sache quel taux il faut lui appliquer. Après tout, la soie artificielle est de la soie, ou presque. Elle sert aux mêmes fins que la soie naturelle qu'elle remplacera dans la mesure où elle sera employée. Si on ne la désigne pas spécialement, elle est susceptible d'entrer dans la catégorie des articles non énumérés qui sont frappés d'un droit de 17½ p. 100. Mon honorable ami déclare positivement que la soie est un article de luxe. Nous considérons que la soie artificielle peut être considérée comme de la soie ordinaire et taxée en conséquence; si le droit est élevé, c'est en vertu du principe que les objets de luxe sont taxés plus que les articles essentiels de moindre valeur. C'est toute l'histoire. Au point de vue exclusivement de revenu, c'est sérieux, car si on remplace la soie naturelle par la soie artificielle, on perdra le revenu. Nous pensons l'avoir comme ceci, et si, par hasard, cela encourage l'industrie, ce sera tant mieux. C'est un exemple du tarif de revenu qui en même temps comporte une certaine mesure de protection accessoire.

J'avais plusieurs choses que je me proposais de discuter, mais j'avoue que mon très honorable ami le premier ministre a fait un exposé si complet que je serai plus bref que je ne l'aurait été autrement.

On a beaucoup parlé d'économie, c'est le mot d'ordre de tous ceux qui critiquent. Or, c'est une chose plus facile à prêcher qu'à pratiquer. Mes honorables collègues de l'opposition parlent généralement d'économie et les députés du groupe progressiste peut-être encore plus qu'eux. Mais quand on examine les comptes rendus du Parlement, on s'aperçoit que trois fois sur quatre l'opposition réclame non pas la restriction, mais l'augmentation des dépenses publiques. Demandons-nous des crédits pour le service de la milice? Aussitôt l'opposition les trouve insuffisants et dit qu'on devrait dépenser. Elle nous reproche de ne pas dépenser assez pour la milice. Je ne veux pas en discuter le pour et le contre. La même